

**MAIRIE
DE
SAINT PIERRE DE BELLEVILLE**
73220

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présents : 6

Votants : 8

L'an deux mil vingt-six, le dix mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de Belleville, dûment convoqué le 24/02/2026, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine BOUCLIER BEAUCHET, Maire.

Présents : Mme POLLET Catherine – Mrs BERARD Olivier – POLLET Bernard – VILLARD Michel – VILLARD Dominique

Absents : DUPONCHEL Magali donne pouvoir à BERARD Olivier
SAMSON Julien donne pouvoir à Michel VILLARD
DEQUIER Gérard donne pouvoir à VILLARD Dominique

M. BERARD Olivier a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'avis de la commission Administration Générale et des Finances ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 de la Ville de SAINT PIERRE DE BELLEVILLE ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la Ville de SAINT PIERRE DE BELLEVILLE ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Commune ST PIERRE DE BELLEVILLE - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	385 255,27	357 646,00	742 901,27
	Recettes réalisées (1)	B	254 701,09	375 182,31	629 883,40
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	422 890,41	557 349,90	980 240,31
	Dépenses réalisées (1)	E	283 433,83	361 933,06	645 366,89
	Restes à réaliser	F	78 760,33	0,00	78 760,33
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-28 732,74	13 249,25	-15 483,49
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	37 635,14	199 703,90	237 339,04
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	G + H	8 902,40	212 953,15	221 855,55
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-78 760,33	0,00	-78 760,33
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G + H + I	-69 857,93	212 953,15	143 095,22

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

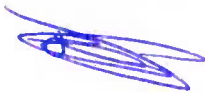
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, à la majorité des suffrages exprimés, 0 voix contre et 0 abstention s'étant manifestées, Madame le maire n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 de la Ville de SAINT PIERRE DE BELLEVILLE
- **DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.

Le/la secrétaire de séance :



Pour copie conforme,

Le maire, Christine BOUCLIER BEAUCHET

